



DEVELOPPEMENT DES  
**EMPLOIS** EN  
**MÉDIATION**  
**SOCIALE**

Mission régionale d'appui Nord-Pas de Calais

La relation école/famille est un des éléments majeurs de la réussite scolaire.

10% des élèves seraient victimes de harcèlement à l'école, dont la moitié très sévèrement.

18% des enseignants perçoivent une violence scolaire fréquente contre 46% en ZEP.

## Pour eux, la médiation sociale, c'est :

*"Moins de problèmes à gérer au quotidien avec les élèves, les familles ou les enseignants".*

**Jean, directeur d'établissement**

*"L'impression d'être écouté. Avec le médiateur, on n'a pas le sentiment d'être jugé".*

**Sylvaine, mère de famille**

*"Une bouffée d'oxygène. Notre travail est facilité, les échanges avec les familles sont plus simples".*

**Karim, enseignant**

*"Avec le médiateur, j'ai appris comment gérer un conflit entre élèves. Ca me sert dans ma vie de tous les jours".*

**Johan, élève**

LA MÉDIATION SOCIALE  
EN MILIEU SCOLAIRE



## Pour une réponse innovante à l'éducation à la citoyenneté

### LA MÉDIATION SOCIALE POUR...

- > **Prévenir les violences et incivilités au sein et aux abords de l'établissement** : sensibilisation des élèves aux règles de la citoyenneté, prévention et gestion des différends et des différences, formation d'élèves à la médiation par les pairs (gestion des conflits par les élèves eux-mêmes),...
- > **Faciliter le dialogue entre personnels éducatifs et parents** : visites à domicile, animation de temps collectifs, actions pour encourager une meilleure compréhension mutuelle entre les parents et les enseignants,...
- > **Lutter contre les décrochages scolaires** : identification des jeunes en difficulté, accompagnement dans leurs parcours scolaires et extra-scolaires (actions découverte de l'entreprise, valorisation des pratiques culturelles ou sportives),...
- > **Promouvoir une école ouverte sur la ville** : mise en place d'actions de proximité ou de projets avec les acteurs du quartier (entreprises, associations, pouvoirs publics, équipements culturels,...).

### LA PLACE DE LA MÉDIATION SOCIALE

**Les dispositifs de médiation sociale en milieu scolaire sont intégrés au projet éducatif.** Le médiateur peut intervenir au sein d'un ou de plusieurs établissements scolaires (primaires et secondaires) et au fonctionnement du/des établissement(s).

**Ses modes d'actions sont multi-formes** : présence active dans l'établissement, interventions extérieures auprès des familles et partenaires locaux,...

**Le médiateur participe à la création et/ou au maintien du lien social.** Ses actions s'inscrivent dans une logique de promotion de la citoyenneté, de prévention et de gestion des "conflits" : incompréhensions mutuelles entre parents et institution scolaire ; violences entre élèves ou à l'encontre de l'équipe éducative.

**Le médiateur travaille en étroite collaboration** avec l'ensemble des personnels éducatifs.



Les médiateurs sociaux participent à l'organisation d'animations participatives.

En un an, à Denain, l'intervention de deux médiateurs sociaux a permis de remettre 160 enfants de primaire durablement à l'école.

Les médiateurs sociaux peuvent participer à la baisse des incidents aux abords des collèges.

Les médiateurs sociaux peuvent être des interfaces avec les "primo arrivants" et leurs familles qui maîtrisent peu ou pas le français.

## ÇA MARCHE DANS LE NORD-PAS DE CALAIS UNE EXPERIMENTATION NATIONALE DECLINEE DANS LA REGION

France Médiation a élaboré un projet d'expérimentation d'un dispositif global de médiation sociale en milieu scolaire, en partenariat avec le Ministère de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire et de la vie associative, le Ministère délégué à la Ville, le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Intérieur. Le projet repose sur la création d'un poste de médiateur social en milieu scolaire pour chaque site expérimental composé d'un collège et de trois écoles élémentaires.

## Les points forts

**40 territoires d'expérimentation** dont 10 dans la région Nord Pas-de-Calais (Angin, Armentières, Avion, Calais, Denain, Douai, Dunkerque, Hem, Lille, Maubeuge).

**Ses objectifs :** prévention et lutte contre le harcèlement à l'école ; amélioration du bien-être des élèves ; renforcement de la réussite scolaire.

**Les axes d'intervention :** prévention des risques, des incivilités et des comportements déviants ; prévention du décrochage par le développement de la relation école-famille-quartier et l'ouverture sur le monde professionnel ; valorisation des potentiels des élèves par l'expression culturelle, sportive et citoyenne.

## LES PLUS-VALUES DE LA MÉDIATION SOCIALE

**Un climat scolaire plus serein :** diminution du nombre de conflits et évolution de leur nature, mise en œuvre de projets scolaires et extra-scolaires,...

**Une plus grande adhésion au projet de l'établissement :** participation accrue des parents à la vie de l'école, mieux-être du corps éducatif,...

**Une responsabilisation accrue des élèves :** baisse des incivilités, réduction de l'absentéisme, confiance retrouvée dans l'école,...

**Des coûts évités :** plus grand respect pour les locaux et matériels mis à disposition, baisse des dégradations, gains financiers liés aux réparations,...

## MONTER UN PROJET DE MÉDIATION SOCIALE

La mission régionale d'appui vous accompagne dans :

- > **La réalisation d'un diagnostic :** évaluation de vos besoins et des ressources du territoire.
- > **La mobilisation des partenariats financiers et opérationnels :** les établissements désireux de s'engager dans un projet, les communes à travers leur Plan Educatif Global, les CUCS au titre de la réussite éducative, les collectivités et institutions en charge des questions d'éducation et des équipements (Conseil Général, Conseil Régional, Rectorat,....).
- > **La mise en œuvre concrète du projet :** identification d'une structure porteuse ou création ex-nihilo, accompagnement dans la mise en route effective, évaluation et ajustements,...



Une mission portée par :

